



Succession de voiture lors d'un décès

Par **Laura59**, le **14/09/2012 à 19:46**

Bonjour, voilà je vient malheureusement de perdre mon papy. Avant de partir il à fait une lettre ou il à écrit qu'il me donner la voiture. Mais il ne la pas fait attester par le notaire. Je vient d'aller à la sous préfecture mais la lettre ne fonctionne pas, il faut un certificat des héritier mais maintenant il lui reste deux enfants à mon papy et un de mes oncle es décédé et laisse derrière lui deux fille devront elle figurer sur ce certificat. Répondez vite c'est urgent